

PÉDAGOGIE

LA RÉDACTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Avant d'aborder l'important sujet de la *rédaction*, je vais me permettre d'indiquer les grandes lignes de l'enseignement du *français* à l'école primaire.

Sans autre préambule, voici comment les maîtres de la pédagogie moderne comprennent cet enseignement :

Les leçons de langue française présentent :

1^o *Un enseignement gradué.*—Il fait appel aux connaissances actuelles de l'élève pour l'aider à en acquérir de nouvelles.

2^o *Un enseignement varié.*—Les exercices de grammaire, d'orthographe, d'analyse, de phraséologie, de rédaction, doivent être faits simultanément. De là, une variété dans la forme, qui sans nuire à l'unité du but, éveille l'attention de l'élève et maintient l'harmonie entre les diverses parties de l'étude de la langue.

3^o *Un enseignement vivant.*—Les questions adressées à l'élève, les réponses qu'elles provoquent de sa part, les explications rectificatives ou complémentaires établissent, entre le maître et l'élève, une communication constante qui met en activité toutes les facultés intellectuelles.

4^o *Un enseignement destiné à former les élèves à la rédaction.*—Rédiger convenablement une lettre, un rapport, une description, en se conformant aux lois du langage, tel est le but poursuivi dès les premières leçons.

5^o *Un enseignement rationnel.*—Sans négliger la culture de la mémoire, les leçons de la langue française mettent surtout à contribution l'intelligence, le bon sens et la raison de l'élève.

6^o *Un enseignement moral.*—Peu d'études autant que celle de la langue permettent de cultiver les facultés morales des élèves ; c'est pourquoi ces leçons offrent un choix d'exemples, de textes et d'exercices propres à développer le sentiment moral et religieux, en même temps que le goût littéraire et les connaissances grammaticales.

Maintenant, abordons la rédaction.

Longtemps on a confondu dans nos écoles primaires l'étude de la langue française avec celle de son orthographe ; dans ces dernières années, on a compris que l'étude de notre langue maternelle est toute autre chose que la connaissance de la manière dont les mots s'écrivent ; que savoir exprimer en français ce qu'on pense de vive voix ou par écrit, sans obscurité, sans ambiguïté pour ceux à qui on s'adresse, constitue surtout l'objet de l'enseignement de la langue maternelle.

Les anciennes méthodes avaient restreint l'étude de la langue à une simple grammaire de mots, qui ne s'occupait que de l'étude des mots, de leur